

Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil Municipal Séance du 3 mars 2025

**DATE DE CONVOCATION** : 4 février 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 10 - Présents : 10  
- Votants : 10 - Absents : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le trois mars à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, le Maire, sur convocation qui leur a été adressée le quatre février deux mil vingt-cinq conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Membres présents** : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Sophie GUITTON, Laura MORLET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX, Angélique MEUNIER.

**Absents excusés** : /

**Pouvoirs** : /

**Secrétaire de séance** : Sophie GUITTON

**Objet de la délibération : Affectation du résultat**

**Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GAUTIER Bruno,**

- Après avoir entendu et approuvé le Compte financier unique de l'exercice 2024,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,
- Constatant que le Compte financier unique fait apparaître un : **excédent de 359 862.85 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	308 069.99
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	32 000.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>51 792.86</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024</b>	<b>359 862.85</b>
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	<b>359 862.85</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	359 862.85
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2024</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
A Ocquerre, le 04/03/2025

La Secrétaire de séance  
Sophie GUITTON

Le Maire,  
**Bruno GAUTIER**

